



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 11 juillet 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture** au sujet des incitations pour la mise en place de couloirs de tir.

La surpopulation du gibier dans les forêts luxembourgeoises entraîne des dommages considérables aux forêts d'ores et déjà affaiblies par le réchauffement climatique, ainsi qu'à la biodiversité et à l'agriculture.

L'amélioration de la régulation du gibier est un élément important pour favoriser la régénération des forêts et éviter des dommages importants dans les champs agricoles, notamment les champs de maïs qui servent de nourriture pour les sangliers. Pour cette raison, le gouvernement, les organisations environnementales et les acteur.trice.s du domaine agricole appellent à une réduction de la densité du gibier.

L'une des mesures revendiquées dans ce contexte est la mise en place de couloirs de tir, par exemple dans les champs de maïs, qui faciliteraient le repérage du gibier dans les grandes parcelles. En outre, l'établissement d'un couloir de tir entre la bordure de la forêt et la bordure du champ est également revendiqué, ce qui pourrait à la fois permettre de protéger les arbres situés en lisière des forêts et de faciliter le repérage du gibier transitant entre les champs et les forêts. Les couloirs en question pourraient éventuellement servir de bandes fleuries et, le cas échéant, faire l'objet de récompenses financières pour les services écosystémiques fournis par les agriculteur.trice.s.

Je voudrais demander les renseignements suivants de la part de Madame la Ministre :

- 1) Madame la Ministre est-elle d'avis que l'agriculture devrait soutenir les acteur.trice.s de la chasse dans leur activité? Dans l'affirmative, quelles mesures Madame la Ministre envisage-t-elle de mettre en place dans ce contexte ?**

2) Madame la Ministre va-t-elle mettre en place des incitations à l'établissement de couloirs de tir facilitant la détection de gibier dans les parcelles agricoles ? Dans l'affirmative, Madame la Ministre peut-elle me fournir le détail des mesures envisagées à cet égard ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Joëlle Welfring
Députée